



AGENTS DU SERVICE PUBLIC
DE L'ENVIRONNEMENT
Espèce menacée
L'environnement ça se défend !



INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, PNF, EPMP

Je suis agent fonctionnaire en détachement sur contrat

dans établissement public de l'environnement

...et je suis doublement pénalisé ...

- J'ai fait le choix d'intégrer un établissement public de l'environnement par intérêt pour mon métier mais j'ai perdu la plupart de mes avantages liés au statut de fonctionnaire.
- Je n'ai aucune garantie de renouvellement.
- je me retrouve en situation précaire avec les restructurations et les diminutions d'effectifs imposées.
- Je deviens une variable d'ajustement des effectifs et du budget de mon Etablissement Public.
- Je n'ai pas d'évolution de carrière possible ni dans mon administration d'origine, ni dans mon établissement actuel
- L'administration me refuse la position normale d'activité, le détachement sur corps ou l'intégration sur corps.
- Je ne bénéficie pas des avancements d'échelons obtenus dans mon administration d'origine entre deux renouvellements de détachement.

Je suis fonctionnaire en détachement sur contrat

Le Ministère de l'Ecologie ne me laisse pas le choix :

je ferai grève le 4 février 2016.